



RÉSUMÉ DU PROSPECTUS
(visa n°07-021 délivré par l'Autorité des marchés financiers
en date du 18 janvier 2007)

Avertissement au lecteur

Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les instruments financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction, et en ont demandé la notification au sens de l'article 212-42 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus.

Dans le présent Prospectus, les termes « NicOx », « NicOx SA » ou la « Société » désignent la société NicOx SA et l'expression le « Groupe » désigne le groupe constitué par la Société et ses filiales.

1. ÉLÉMENTS CLÉS DE L'OFFRE ET CALENDRIER INDICATIF

1.1 Contexte et raison de l'offre

L'augmentation de capital a pour principal but de mener à terme la Phase 3 du développement du naproxinod, de financer les activités de pré-marketing et de préparer sa commercialisation, et de mener la Phase 2 du développement du NCX 4016. Par ailleurs, le produit net de l'émission sera également affecté en partie au développement de nouveaux projets de recherche et aux dépenses générales de fonctionnement de la Société.

Néanmoins, les changements liés à la modification du plan d'activité ou à l'environnement conjoncturel pourraient conduire la Société à affecter le produit de l'émission à d'autres fins que celles décrites ci-dessus.

1.2. Structure de l'offre

Nombre d'actions nouvelles et montant nominal Le nombre d'actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,20 euro chacune à émettre sera fixé en fonction du prix de souscription de telle sorte que l'augmentation de capital, prime d'émission incluse, ressorte à environ 130 millions d'euros.

Prix de souscription Le prix de souscription sera fixé le 29 janvier 2007. Il n'excèdera pas le cours de clôture de l'action NicOx lors de la séance de bourse précédant la fixation du prix et sera au minimum égal à ce cours, diminué d'une décote de 35%.

Produit brut de l'émission Environ 130 millions d'euros (prime d'émission incluse).

Produit net de l'émission Environ 121,2 millions d'euros, après déduction des frais juridiques et administratifs et de la rémunération des intermédiaires financiers.

Droit préférentiel de souscription (« DPS »)	<p>La souscription des actions nouvelles sera réservée, par préférence, aux propriétaires des actions composant le capital social à l'issue de la séance de bourse du 29 janvier 2007 ou aux cessionnaires de leurs DPS qui pourront souscrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à titre irréductible, selon un ratio qui sera fixé le 29 janvier 2007 en même temps que le prix de souscription ; • à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils désireront en sus de celui leur revenant au titre de l'exercice de leurs DPS à titre irréductible. Le nombre d'actions nouvelles allouées dans ce cadre sera, dans la limite de leur demande et du nombre d'actions nouvelles à émettre non souscrites à titre irréductible, proportionnel au nombre d'actions existantes dont les DPS auront été utilisés à l'appui de leur souscription à titre irréductible.
Période de souscription	Du 30 janvier 2007 au 5 février 2007 inclus.
Restrictions applicables à l'offre	<p>La diffusion du Prospectus, l'exercice des DPS ou la vente des actions nouvelles et des DPS ou la souscription des actions nouvelles peuvent, dans certains pays, y compris les États-Unis d'Amérique, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du Prospectus doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.</p> <p>Le Prospectus, ou tout autre document relatif à l'augmentation de capital, ne pourra être distribué hors de France qu'en conformité avec les lois et réglementations applicables localement, et ne pourra constituer une offre de souscription dans les pays où une telle offre enfreindrait la législation applicable localement.</p>
Cotation du DPS et des actions nouvelles	<p>Les DPS seront détachés des actions le 30 janvier 2007. Ils seront négociés sur le marché Eurolist d'Euronext Paris du 30 janvier 2007 au 5 février 2007 inclus sous le code ISIN FR0010425272.</p> <p>Les actions nouvelles seront admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris à compter du 16 février 2007. Elles seront assimilées aux actions existantes de la Société déjà négociées sur le marché Eurolist d'Euronext Paris et négociées sous le même code ISIN que les actions existantes de la Société (FR0000074130).</p>
Garantie	L'émission des actions nouvelles fera l'objet d'un contrat de garantie entre la Société et un syndicat bancaire dirigé par Merrill Lynch International et UBS Limited en tant que Coordinateurs Globaux et Teneurs de Livre Associés, avec Lazard-NATIXIS et Piper Jaffray Ltd., Chefs de File Associés (les « Garants »), portant sur l'intégralité des actions nouvelles émises. Cette garantie ne constitue pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du Code de commerce.
Engagement de conservation	<p>Engagement de 180 jours pour la Société, sous réserve de certaines exceptions usuelles.</p> <p>Engagement de 90 jours pour les membres du Comité de direction et les administrateurs (13 personnes).</p>
Intention de souscription des principaux actionnaires	La Société n'a pas connaissance de l'intention de ses principaux actionnaires ni des membres de son Conseil d'administration quant à leur participation à l'augmentation de capital.

1.3 Calendrier indicatif

22 janvier 2007	Diffusion d'un communiqué de presse décrivant les principales caractéristiques de l'augmentation de capital. Publication de la notice au Bulletin des annonces légales obligatoires relative à l'augmentation de capital et de l'avis de suspension de la faculté d'exercice des options de souscription d'actions.
29 janvier 2007	Fixation du prix de souscription et du nombre d'actions à émettre. Diffusion du communiqué de presse confirmant le nombre d'actions offertes et indiquant le prix de souscription. Publication d'un avis Euronext. Signature du contrat de garantie.
30 janvier 2007	Ouverture de la période de souscription – détachement et début des négociations des DPS sur le marché Eurolist d'Euronext Paris.
5 février 2007	Clôture de la période de souscription – fin des négociations des DPS.
16 février 2007	Règlement-livraison et admission des actions nouvelles sur le marché Eurolist d'Euronext.

2. INFORMATIONS DE BASE CONCERNANT NICOX

Aperçu des activités de NicOx

NicOx est une société biopharmaceutique axée sur la recherche, le développement et la future commercialisation de médicaments dans les domaines des maladies cardiométaboliques et inflammatoires. NicOx est un leader mondial dans le domaine de la technologie de libération de l'oxyde nitrique, une approche innovante en matière de pharmacothérapie qui exploite les propriétés bénéfiques de l'oxyde nitrique dans le but de développer de nouveaux médicaments possédant des profils thérapeutiques potentiellement améliorés. La Société a développé une gamme de produits phares équilibrée dont le développement est avancé comprenant un candidat-médicament en Phase 3 de développement pour l'arthrose (naproxcinod), un candidat-médicament en Phase 2 pour le diabète (NCX 4016) et trois autres candidats-médicaments en Phase 2a avec des partenaires. NicOx a également conclu d'importants accords de collaboration avec des sociétés pharmaceutiques leaders en vue d'utiliser sa technologie exclusive de libération d'oxyde nitrique, avec Pfizer dans le domaine de l'ophtalmologie et avec Merck & Co. dans le domaine de l'hypertension.

NicOx a été constituée en France en 1996 et ses actions sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 3 novembre 1999.

3. DONNÉES FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

Le tableau ci-dessous présente une sélection de données financières consolidées du Groupe, établies selon les normes IFRS, pour chacun des deux exercices depuis l'exercice clos le 31 décembre 2004 ainsi que pour chacune des deux périodes de 10 mois prenant fin le 31 octobre 2006 et le 31 octobre 2005.

	Exercice clos le		Période de 10 mois prenant fin le	
	31 décembre 2005 ⁽¹⁾	31 décembre 2004 ⁽¹⁾	31 octobre 2006 ⁽²⁾	31 octobre 2005 ⁽²⁾
	(en milliers d'€ à l'exception des données par action)			
Chiffre d'affaires	6 528	1 182	7 648	4 466
Coût des ventes	(1 775)	(2 234)	(1 489)	(1 067)
Frais de recherche et développement	(16 201)	(9 245)	(23 402)	(12 628)
Frais administratifs et commerciaux	(4 888)	(4 290)	(6 244)	(4 046)
Perte opérationnelle	(16 336)	(14 587)	(23 487)	(13 275)
Produits financiers nets	1 056	1 011	1 689	928
Perte avant impôts	(15 280)	(13 576)	(21 798)	(12 347)
Charge d'impôt sur le résultat	(228)	(207)	(201)	(176)
Perte nette	(15 508)	(13 783)	(21 999)	(12 523)
Revenant :				
- Aux actionnaires de la société-mère	(15 508)	(13 783)	(21 999)	(12 523)
- Aux minoritaires	-	-	-	-
Résultat par action	(0,48)	(0,43)	(0,62)	(0,39)
Résultat dilué par action	(0,48)	(0,43)	(0,62)	(0,39)
Eléments du bilan				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 476	23 335	60 324	
Instruments financiers courants	7 109	28 389	27 415	
Total de l'actif	50 785	61 313	97 940	
Total des capitaux propres	39 035	54 038	76 833	
Total des passifs courants	11 586	7 150	20 897	

(1) Comptes audités

(2) Comptes non audités

4. FONDS DE ROULEMENT NET

La Société atteste que, de son point de vue, le fonds de roulement net consolidé du Groupe, avant la réalisation de l'augmentation de capital objet du Prospectus, est suffisant au regard de ses obligations au cours des douze prochains mois à compter de la date du visa de l'Autorité des marchés financiers sur le Prospectus.

5. CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT CONSOLIDÉS

Conformément aux recommandations du CESR (CESR/05-054b, paragraphe 127), la situation des capitaux propres consolidés au 31 octobre 2006 et de l'endettement financier net consolidé au 31 octobre 2006 est respectivement de 76 833 milliers d'euros et de (87 685) milliers d'euros telle que détaillée ci-après :

<i>En milliers d'euros</i>	
1. Capitaux propres et endettement au 31 octobre 2006	
Total des dettes à court terme	21
- faisant l'objet de garanties	-
- faisant l'objet de sûretés réelles	-
- non garanties et ne faisant pas l'objet de sûretés réelles	21
Total des dettes à moyen et long terme	33
- faisant l'objet de garanties	-
- faisant l'objet de sûretés réelles	-
- non garanties et ne faisant pas l'objet de sûretés réelles	33
Capitaux propres	76 833
- Capital	7 610
- Réserve légale	-
- Autres réserves ⁽¹⁾	69 223
2. Endettement financier net au 31 octobre 2006	
A. Trésorerie	391
B. Equivalents de trésorerie	59 933
C. Titres de placement	-
D. Liquidités (A+B+C)	60 324
E. Créances financières à court terme	27 415
F. Dettes bancaires à court terme	-
G. Part à moins d'un an des dettes à moyen et long terme	-
H. Autres dettes financières à court terme	21
I. Dettes financières à court terme (F+G+H)	21
J. Endettement financier net à court terme (I-E-D)	(87 718)
K. Emprunts bancaires à plus d'un an	-
L. Obligations émises	-
M. Autres emprunts à plus d'un an	33
N. Endettement financier net à moyen et long terme (K+L+M)	33
O. Endettement financier net (J+N)	(87 685)

(1) Le poste inclut le report à nouveau et le résultat au 31 octobre 2006 dans la mesure où le report à nouveau est négatif et le résultat est une perte.

La Société n'a pas contracté de dettes financières indirectes et conditionnelles.

6. RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES

Avant de prendre leur décision d'investissement, les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques décrits dans le paragraphe 2 de la note d'opération et aux paragraphes 4.2 du Document de Référence et de l'Actualisation du Document de Référence.

Risques afférents à l'opération et aux actions offertes

Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en dessous du prix de souscription des actions émises sur exercice des DPS.

Aucune assurance ne peut être donnée quant au fait qu'un marché va se développer pour les DPS et pour les actions nouvelles lorsqu'elles seront admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris et, si ce marché se développe, les DPS pourraient être sujets à une plus grande volatilité que celle des actions

existantes de la Société portant jouissance courante. En outre, en cas de baisse substantielle du cours des actions de la Société, les DPS pourraient perdre de leur valeur.

En outre, les actions ou les DPS de NicOx peuvent être vendus sur le marché pendant la période de souscription et après la période de souscription s'agissant des actions. Ces ventes pourraient avoir un effet défavorable significatif sur le cours des actions ou des DPS de la Société.

Les actionnaires actuels qui n'exerceraient pas leurs DPS ou les cèderaient, verraient leur participation diluée.

Le marché des DPS pourrait n'offrir qu'une liquidité limitée.

Les fluctuations de marché, la conjoncture économique ainsi que l'opération financière en cours pourraient accroître la volatilité des actions de la Société.

Risques afférents à la Société

- Risques d'échec scientifique et/ou réglementaire dans le processus de développement des candidats-médicaments et risques commerciaux ;
- Risques liés aux essais cliniques et précliniques des candidats-médicaments ;
- Risques financiers liés au caractère incertain des ressources financières et aux besoins de trésorerie futurs ;
- Risques liés au manque de capacités de la Société dans le domaine de la vente et du marketing ;
- Risques liés à la concurrence et à l'évolution technologique rapide ;
- Risques liés aux contraintes réglementaires ;
- Risques juridiques liés à la protection incertaine des droits de propriété intellectuelle ;
- Risques liés à la dépendance de la Société à l'égard du personnel qualifié, des partenaires des accords de collaboration et des consultants externes ;
- Risques environnementaux et industriels ;
- Risques liés aux nouveaux composés chimiques ;
- Risques liés à l'absence de distribution de dividendes par la Société.

L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques présentés ci-dessus n'est pas exhaustive et que d'autres risques inconnus, dont la réalisation, à la date de visa du Prospectus, n'est pas considérée comme susceptible d'avoir un effet défavorable sur la Société, son activité, ou sa situation financière, peuvent exister.

7. ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES AUX COMPTES

Composition du Conseil d'administration

Michele Garufi, Président Directeur Général
Jean-Luc Bélingard
Jorgen Buus Lassen
Bengt Samuelsson
Franck Baldino
Vaughn Kailian
Göran Ando

Contrôleurs légaux des comptes

Commissaires aux comptes titulaires
PricewaterhouseCoopers Audit
Ernst & Young Audit

Commissaires aux comptes suppléants
Yves Nicolas
Christine Blanc-Patin

8. CAPITAL SOCIAL ET PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

8.1 Capital social

A la date du Prospectus, le capital social s'élève à 7 609 606,60 euros divisé en 38 048 033 actions de 0,20 euro de valeur nominale.

8.2 Répartition du capital social et des droits de vote^(*)

Nom	Au 31 décembre 2006		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Oppenheimer Funds	9 485 873	24,93	24,93
QVT Fund LLP	1 818 181	4,78	4,78
Framlington Funds	1 460 000	3,84	3,84
Pfizer Overseas Pharmaceuticals	1 350 135	3,55	3,55
Baker Brothers Investments	1 034 737	2,72	2,72
Groupe HealthCap ⁽¹⁾	909 277	2,39	2,39
Michele Garufi (Président Directeur Général NicOx SA)	754 529	1,98	1,98
Elizabeth Robinson ⁽²⁾	600 302	1,58	1,58
Auto-détenues	2 222	0,01	-
Public et autres	20 632 777	54,22	54,23
Total	38 048 033	100,00	100,00

(*). A la connaissance de la Société.

(1) Soit 527 381 actions détenues par HealthCap Coinvest KB et 381 896 actions détenues par HealthCap KB.

(2) Elizabeth Robinson, co-fondateur de la Société, a été désignée Président de NicOx Research Institute Srl en janvier 2006. Au cours de l'année 2005, Elizabeth Robinson était administrateur de NicOx Research Institute Srl.

9. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Mise à disposition du Prospectus

Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais auprès au siège de NicOx ainsi que sur les sites Internet de NicOx (www.nicox.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Responsable de l'information

Damian Marron
Vice President Corporate Development

NicOx SA
B.P. 313
1681, route des Dolines
Taissounières HB4 – Sophia Antipolis
06560 Valbonne

Tel : 04.97.24.53.00
Télécopie : 04.97.24.53.99
Site web : www.nicox.com
E-mail : marron@nicox.com